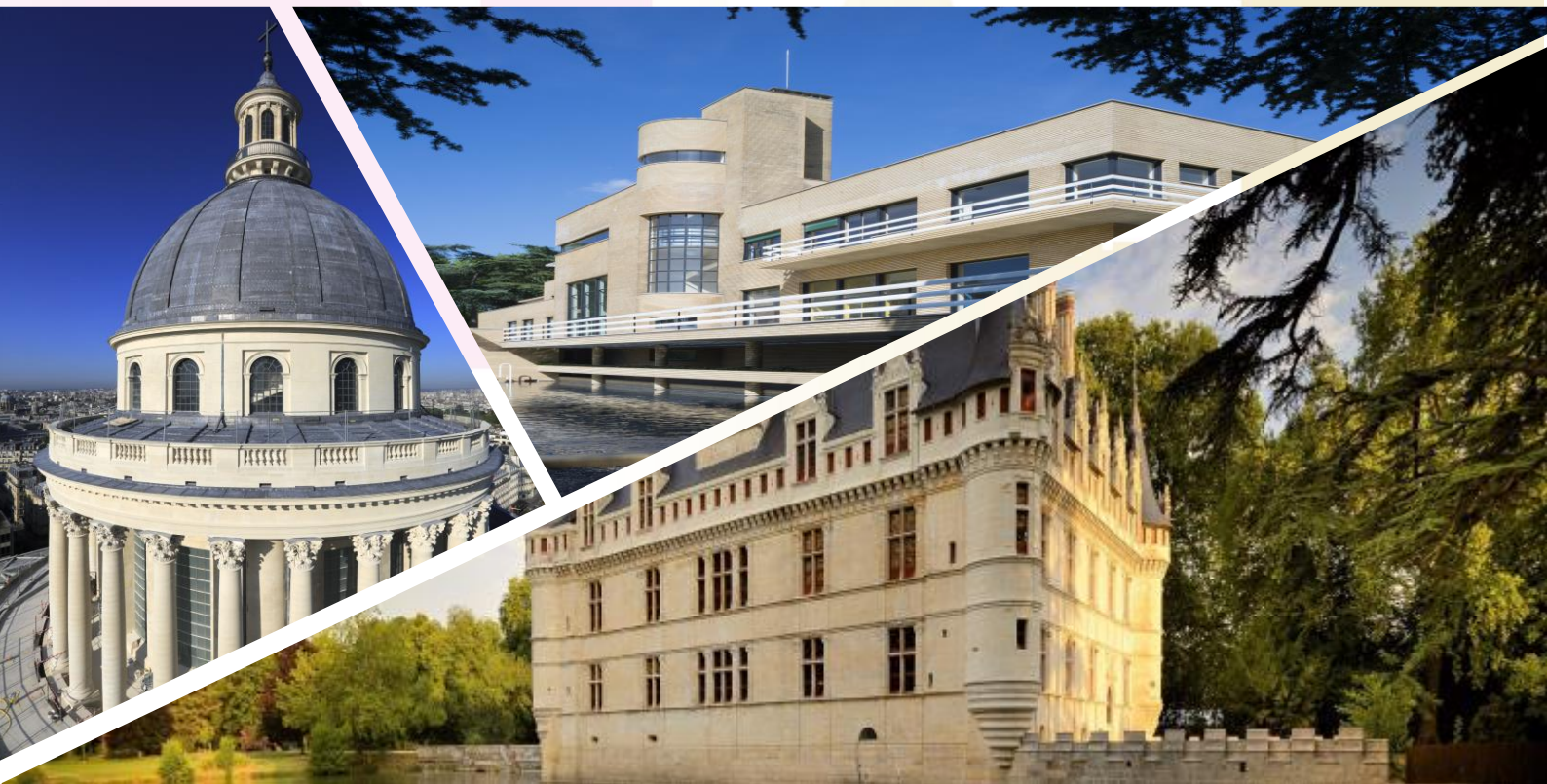


Billetterie

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

TARIF REVENDEUR

Profitez d'avantages exclusifs dans un réseau de 100 monuments uniques en France



© CMN, Paris.

VOS AVANTAGES



Vous bénéficiez du tarif revendeur 2025

> Vos remises exclusives

(hors Arc de triomphe et Sainte-Chapelle)

- 3% à partir de 100 billets
- 5% à partir de 200 billets
- 10% à partir de 500 billets

> Accès direct au contrôle des billets

> Billets valables 3 ans à compter de la date d'achat

Périodes d'accès différentes en fonction de la saison pour les monuments concernés par la modulation tarifaire

> Une utilisation simplifiée avec les catégories tarifaires

(pour la billetterie papier)

> Billet papier ou e-billet : choisissez le support qui vous convient le mieux

> Les expositions temporaires sont comprises

> Gratuit pour les -26 ans

Ressortissants des pays de l'Union européenne et résidents non européens sur le territoire français

LE CMN EN BREF



1 er opérateur touristique et culturel en France



100 monuments



10 millions de visiteurs par an

VOS CONTACTS



> AU NATIONAL:

Jean-Marc Lopez – Chef de pôle

Tel: 04 99 61 60 98

jean-marc.lopez@monuments-nationaux.fr

> À L'INTERNATIONAL:

William Roussel – Chef de pôle

Tel: 01 44 61 20 83

william.roussel@monuments-nationaux.fr

CHOISISSEZ LA BILLETTERIE QUI VOUS VA LE MIEUX !

1 - L'E-BILLETTERIE

Vos e-billets en un clic

> ÉTAPE 1 : Créez votre compte à l'adresse :

> <https://pro-tickets.monuments-nationaux.fr/>

> ÉTAPE 2 : Sélectionnez vos monuments

> 52 monuments équipés

> ÉTAPE 3 : Choisissez le format de vos e-billets

> PDF : e-billet prêt à l'emploi (sur une page)

> Codes en nombre : liste des numéros à intégrer sous forme de codes-barres (codes-barres ou QR code) sur vos vouchers

> ÉTAPE 4 : Payez votre commande en ligne

> Virement ou CB ou AMEX

2 - LA BILLETTERIE PAPIER

Choisissez votre catégorie avec plusieurs monuments au choix

Organisme :

Nom : Prénom : Fonction :

Tel. : Fax : Mail :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse de livraison si différente :

Catégories tarifaires 2025	BASSE SAISON 1er octobre au 31 mars	HAUTE SAISON 1er avril au 30 septembre	Quantités de billets BASSE SAISON	Quantités de billets HAUTE SAISON	Montant sans remise	% de la remise accordée	Montant de la remise	Montant total avec remise
Monuments avec modulation tarifaire								
BJ Conciergerie – Ste-Chapelle*	17,00 €	21,00 €						
Arc de triomphe*	14,50 €	20,00 €					Aucune remise	
Sainte-Chapelle*	11,50 €	16,50 €					Aucune remise	
Château et remparts de Carcassonne**	11,50 €	16,50 €						
Panthéon*	11,50 €	13,00 €						
Abbaye du Mont-Saint-Michel***	11,50 €	13,00 €						
Château d'Azay-le-Rideau*	11,50 €	13,00 €						
Château d'Angers*	9,50 €	11,50 €						
Tours et remparts d'Aigues-Mortes*	7,50 €	9,50 €						
						Frais de port voir CGV*		
						TOTAL		

La signature du bon de commande vaut acceptation des conditions générales de vente 2025

Exceptions : Applications des tarifs suivants pendant la haute saison :

*Tarif basse saison tous les mercredis / **Tarif basse saison de 16h à 17h15

***Tarif basse saison de 17h à 18h (sauf avril et septembre de 16h à 17h)



Choix du mode de paiement (cochez la case) :

Chèque bancaire, à l'ordre du Régisseur de Recettes, pour un montant maximal de 1 525 €

Virement (bien préciser l'objet vente à l'avance) :

IBAN (International Bank account Number) : FR76 1007 1750 0000 0010 0072 054 /

BIC (Bank identifier Code) : TRPUFRP1



MERCI DE RENVOYER CE BON DE COMMANDE

avec votre moyen de paiement à :

Lola-Gabrielle Lago- Centre des monuments nationaux

62, rue Saint-Antoine 75186 Paris cedex 04

commandes.billets@monuments-nationaux.fr

Bon pour accord

Fait à : Le

Signature avec cachet de la société :

CHOISISSEZ LA BILLETTERIE QUI VOUS VA LE MIEUX !

1 - L'E-BILLETTERIE

Vos e-billets en un clic

> ÉTAPE 1 : Créez votre compte à l'adresse :

> <https://pro-tickets.monuments-nationaux.fr/>

> ÉTAPE 2 : Sélectionnez vos monuments

> 52 monuments équipés

> ÉTAPE 3 : Choisissez le format de vos e-billets

> PDF : e-billet prêt à l'emploi (sur une page)

> Codes en nombre : liste des numéros à intégrer sous forme de codes-barres (codes-barres ou QR code) sur vos vouchers

> ÉTAPE 4 : Payez votre commande en ligne

> Virement ou CB ou AMEX

2 - LA BILLETTERIE PAPIER

Choisissez votre catégorie avec plusieurs monuments au choix

Organisme :

Nom : Prénom : Fonction :

Tel. : Fax : Mail :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse de livraison si différente :

Catégories tarifaires 2025 Monuments sans modulation tarifaire	Prix unitaires plein tarif	Prix revendeur	Quantités de billets	Montant sans remise	% de la remise accordée	Montant de la remise	Montant total avec remise
Hôtel de la marine Appartements des intendants	17,00 €	14,00 €					
Hôtel de la marine Collection Al Thani	13,00 €	11,50 €					
Hôtel de la marine Salons & Loggia Interexposition	9,00 €	7,50 €					
Catégorie 2	13,00 €	11,50 €					
Catégorie 3	11,00 €	9,50 €					
Catégorie 3 – Travaux Tours de la Rochelle	9,50 €	8,00 €					
Catégorie 4	9,00 €	7,50 €					
Catégorie 5	7,00 €	5,50 €					
Catégorie 6	5,00 €	4,00 €					

*La signature du bon de commande vaut acceptation des conditions générales de vente 2025

Frais de port voir CGV*

TOTAL



Choix du mode de paiement (cochez la case) :

Chèque bancaire, à l'ordre du Régisseur de Recettes, pour un montant maximal de 1 525 €

Virement (bien préciser l'objet vente à l'avance) :

IBAN (International Bank account Number) : FR76 1007 1750 0000 0010 0072 054 /

BIC (Bank identifier Code) : TRPUFRP1



MERCI DE RENVOYER CE BON DE COMMANDE

avec votre moyen de paiement à :

Lola-Gabrielle Lago- Centre des monuments nationaux

62, rue Saint-Antoine 75186 Paris cedex 04

commandes.billets@monuments-nationaux.fr

Bon pour accord

Fait à : Le

Signature avec cachet de la société :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE A L'AVANCE 2025

PROFESSIONNELS DU TOURISME

PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « Conditions Générales de Vente » ou « CGV ») sont applicables à tout achat à l'avance, via la e-billetterie (adresse : <https://pro-tickets.monuments-nationaux.fr>) ou le formulaire de commande (adresse : commandes.billets@monuments-nationaux.fr), effectué par les professionnels du tourisme pour la visite des monuments gérés par le CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX, établissement public à caractère administratif sous la tutelle du MINISTÈRE DE LA CULTURE, domicilié Hôtel de Sully, 62 rue Saint-Antoine, 75186 Paris Cedex 04 (ci-après le « CMN »).

Le Client est invité à lire attentivement les présentes conditions générales de vente qui visent à définir les relations contractuelles entre lui et le CMN, ainsi que les conditions applicables à l'achat à l'avance de billets.

La confirmation de la commande via le Site web ou l'envoi du formulaire de commande entraîne la conclusion du contrat définitif et implique l'acceptation sans réserve par le Client de l'intégralité des CGV dont il reconnaît avoir pris connaissance préalablement à la validation de son achat.

Les conditions générales de vente applicables sont celles en vigueur à la date de l'achat du Billet. Le CMN se réserve le droit de les adapter ou de les modifier à tout moment.

Sont considérées comme des professionnels du tourisme les personnes suivantes :

- les opérateurs de voyages et de séjours (agences réceptrices) ;
- professionnels du tourisme en ligne (OTA *online travel agencies* Tour Opérateur) ;
- les guides conférenciers ;
- les comités d'entreprise ;
- les autocaristes ;
- les associations.

Tous les termes ci-après définis sont utilisés selon le sens suivant :

- « **Billet** » : désigne le ticket d'entrée physique ou dématérialisé permettant de visiter un monument géré par le Centre des Monuments Nationaux, quel que soit son mode de délivrance et son support, acheté par le Client depuis la e-billetterie professionnels du tourisme ou à l'aide du formulaire de commande ;
- « **Client** » : désigne toute personne effectuant un achat sur la e-billetterie professionnels du tourisme ou via le formulaire de commande et ayant accepté les Conditions Générales de Vente.
- « **Conditions Générales de Vente** » : désignent les présentes conditions générales qui ont pour objet de définir les conditions d'achat et d'utilisation des Billets.
- « **Dispositif numérique d'aide à la visite** » : désigne tout dispositif (Audioguide, tablette numérique, casque immersif, application numérique, etc) permettant d'aider le Visiteur dans sa compréhension du monument au cours de sa visite.
- « **Evolution tarifaire ciblée** » : désigne le cas des billets pour la visite de monuments (Abbaye du Mont-Saint-Michel, les tours et remparts de la Cité de Carcassonne, Arc de triomphe, Sainte-Chapelle, tours et rempart d'Aigues-Mortes, Panthéon, châteaux d'Angers et d'Azay-le-Rideau), dont la tarification varie entre la haute saison (d'avril à septembre) et la basse saison (d'octobre à mars).
- « **Règlement tarifaire** » : désigne le règlement tarifaire du Centre des Monuments Nationaux en vigueur à la date de l'achat du Billet.
- « **Revendeur** » : professionnel du tourisme auquel le Client revend des Billets acquis auprès du CMN en vue de leur revente ;
- « **Visiteur** » : désigne l'acquéreur du Billet revendu par le professionnel du tourisme.

1 – Modalités d'achat des billets

I- Pour les e-billets :

Le Client doit disposer d'un compte client dans l'espace e-billetterie du site Internet du CMN : <https://pro-tickets.monuments-nationaux.fr>.

L'e-billetterie individuelle est exclusivement réservée aux particuliers.

Seule la e-billetterie à destination des professionnels du tourisme peut être utilisée par ces derniers. Le CMN se réserve la possibilité de restreindre l'accès aux autres de ses plateformes de e-billetterie à tout professionnel du tourisme qui chercherait à y acquérir des e-billets.

Le Client sélectionne le(s) monument(s) pour lesquels il souhaite acheter des e-billets, la catégorie tarifaire souhaitée et valide son panier en vue du paiement.

II- Pour les billets thermiques achetés via le formulaire de commande :

Le client envoie un bon de commande dûment rempli et signé, selon le modèle que le CMN met à disposition sur son site à l'adresse suivante : <https://www.monuments-nationaux.fr/groupe-adultes-et-professionnels-du-tourisme>

Les demandes doivent être adressées par courrier ou courriel exclusivement auprès du Département du développement de la fréquentation et de la relation visiteurs à l'adresse indiquée à l'article 9 des présentes CGV.

Le Client sélectionne le(s) monument(s), la/les catégorie(s) tarifaire(s), ainsi que les éventuels Dispositifs numériques d'aide à la visite.

2 – Prix - remises - paiements

2.1 Prix

Les tarifs des billets applicables sont ceux en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande par le Client. Ils sont libellés en euros nets de taxes (en application de l'article 256 du CGI).

Les tarifs sont indiqués dans le Règlement tarifaire disponible sur le site internet du CMN qui se réserve le droit de les modifier.

Le Client ne peut faire aucune réclamation dans le cas où le tarif payé serait inférieur de celui en vigueur au jour du rachat par le Visiteur.

2.1.1 Gratuités

Le Client n'est autorisé à éditer et fournir de billets gratuits que pour les personnes suivantes :

- accompagnateur d'un groupe,
- guide – conférencier qui accompagne un groupe.

Ces billets sont conditionnés à l'achat d'un billet payant.

2.2 Remises

Il est précisé que des remises s'appliquent pour l'achat de Billets, en fonction des quantités achetées par commande. Les remises consenties sont les suivantes :

- 3 % pour 100 billets ;
- 5 % pour 200 billets ;
- 10 % pour 500 billets.

Ces remises s'effectuent sur la quantité totale des billets achetés pour chaque commande. Les achats successifs ne sont pas cumulables pour l'application du taux de remise.

Ces remises ne sont pas accordées pour les billets pour la visite de l'Arc de triomphe et de la Sainte-Chapelle de l'Île de la Cité.

2.3 Paiements

Les Billets sont réglés soit :

- par virement (pour tout montant)

Titulaire du compte : Régie d'avances et de recettes. IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0072 054 BIC : TRPUFRP1

- par carte bancaire (pour tout montant) (Visa, Carte Bleue, Mastercard ou AMEX exclusivement).

- par chèque bancaire libellé à l'ordre du Régisseur de recettes, exclusivement pour les billets thermiques, pour un montant maximal de 1 525 € par commande. Les chèques de banques non-domiciliées en France ne sont pas acceptés.

A la réception du paiement, la commande est validée et traitée. Le Client reçoit une confirmation de la commande.

3 – Annulation - remboursement

A l'exception des cas visés aux articles L.221-1 et suivants du Code de la consommation, tout achat est définitif et ne peut donner lieu à rétractation.

Les Billets ne peuvent être ni repris, ni échangés, ni remboursés notamment en cas de perte ou de vol.

En cas d'annulation d'une commande du fait du CMN, la valeur du prix facial du billet payé par le Client, remise déduite, sera remboursée par le CMN à l'exclusion de tout autre dédommagement ou indemnité quelconque.

Le remboursement sera effectué sur demande de l'intéressé dans un délai raisonnable à compter de la date de la commande sur présentation d'un Relevé d'Identité Bancaire original.

4 – Distributions des billets

I- Pour les billets thermiques :

Les billets sont envoyés en courrier simple.

Sur demande du Client les billets peuvent être envoyés en plis sécurisés en assumant les frais suivants :

Nombre de billets	Tarifs postaux
Jusqu'à 300	6,70 €
De 301 à 600	7,59 €
De 601 à 1 000	8,42 €
De 1001 à 1300	9,08 €
De 1301 à 2300	9,91 €
De 2301 à 3000	10,75 €
De 3001 à 5000	11,59 €

Le CMN ne saurait être tenu responsable de la perte, du vol ou du retard de l'acheminement des billets.

Tout changement d'adresse postale et courriel doit être signalé par écrit.

II- Pour les e-billets :

Le Client reçoit les e-billets par e-mail en format soit :

- PDF (un e-billet = 1 page) ;
- CSV (liste de numéro de billets à transformer en code-barres).

Les e-billets sont à imprimer sur du papier blanc A4 vierge ou à présenter sur une tablette ou un smartphone. Tout billet partiellement imprimé, souillé, endommagé ou illisible ne sera pas accepté.

5 – Conditions de revente des billets

Les billets ont une durée de validité de trois ans à compter de la date d'acquisition par le Client.

Le Client informe le Revendeur et le Visiteur de la grille tarifaire du CMN, notamment concernant l'octroi des gratuités pour certains publics, ainsi que des journées spéciales au cours desquelles l'accès au monument est gratuit pour tous, notamment :

- Journées du Patrimoine,
- 1^{er} dimanche du mois du 1^{er} novembre au 31 mars,
- Périodes de gratuités exceptionnelles.

Le Client ne peut proposer à la revente des prestations ou avantages proposés par le CMN et non compris dans le Billet initialement acquis.

A l'exception des produits packagés, ou dans le cas où les Billets sont acquis par un comité d'entreprise/CSE, le Client ne peut revendre les Billets à perte ou dans le but d'exercer une concurrence déloyale à l'offre proposée par le CMN. Le CMN se réserve la possibilité de refuser à un Visiteur l'entrée du monument dans le cas où cette pratique déloyale serait relevée sur le billet ou tout élément connexe (confirmation de réservation, courriel, facture, etc).

Concernant les billets horodatés, il est rappelé que :

- Le Client informe le Visiteur de la nécessité de réserver un créneau de visite, y compris pour ceux bénéficiant de la gratuité de visite ;

- Tout billet horodaté vendu par le Client ou le Revendeur doit correspondre à un créneau de visite au préalable réservé auprès du monument visité.

En cas de revente, le Client s'engage à transmettre au Revendeur les présentes CGV auxquelles ce dernier s'oblige.

Il est précisé que :

- les e-billets ne sont utilisables que dans le(s) monument(s) objet de la vente ;
- les billets thermiques sont utilisables dans tous les monuments de la même catégorie tarifaire.

6 – Conditions d'utilisation des billets

Le Client et le Revendeur doivent transmettre au Visiteur les informations relatives aux modalités d'utilisation des billets.

Tout Visiteur muni d'un Billet, y compris gratuit, se présente au point de contrôle des Billets du monument. L'accès se fait dans l'ordre d'arrivée des visiteurs en possession d'un Billet. Il est rappelé qu'aucun des billets vendus par le CMN ne permet d'accès prioritaire ou coupe-file aux monuments.

Un justificatif peut être demandé au Visiteur muni d'un billet tarif réduit ou gratuit.

Le Visiteur muni d'un Billet soumis à Evolution tarifaire ciblée ne peut l'utiliser que sur la période correspondante à la saison pour laquelle le Billet a été acquis.

Les Dispositifs numériques d'aide à la visite acquis par le Client sont fournis par l'agent du monument visité sur présentation du Billet portant mention de l'item acquis par le Visiteur.

Le Centre des monuments nationaux se réserve la possibilité de refuser l'entrée à un Visiteur qui ne respecterait pas les obligations des présentes conditions générales de vente.

Le CMN décline toute responsabilité des réclamations du Client ou Visiteur découlant d'un défaut de transmission par le Client ou le revendeur des conditions d'utilisation des billets au Visiteur.

Le Client est seul responsable de la clarté des informations transmises au Visiteur ainsi que de leur concordance avec les présentes CGV.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE A L'AVANCE 2025

PROFESSIONNELS DU TOURISME

7 – Données personnelles

Les informations et données personnelles éventuellement récoltées dans le cadre de ces ventes sont traitées et conservées en conformité avec les obligations légales et réglementaires.

Lors de la passation de la commande, les données à caractère personnel sont demandées au Client. Ces données sont nécessaires au traitement et au suivi de ladite commande et pour les finalités suivantes :

- le suivi de la relation client tel que la réalisation d'enquêtes de satisfaction, la gestion des réclamations et du service après-vente ;
- la sélection de clients pour réaliser des études, sondages et tests produits ;
- effectuer des opérations relatives à la prospection ;
- la gestion d'opérations techniques de prospection (ce qui inclut notamment les opérations techniques comme la normalisation, l'enrichissement et la déduplication) ;
- la sélection de personnes pour réaliser des actions de fidélisation, de prospection, d'étude, de sondage, de test produit et de promotion ;
- la réalisation d'opérations de sollicitations ;
- l'élaboration de statistiques commerciales;
- la gestion des impayés et du contentieux, à condition qu'elle ne porte pas sur des infractions et/ou qu'elle n'entraîne pas une exclusion de la personne du bénéfice d'un droit, d'une prestation ou d'un contrat ;
- la gestion des avis des personnes sur des produits, services ou contenus Système.

Le Client est informé que ces données ne seront utilisées que par le CMN ou les tiers désignés par lui afin de l'assister éventuellement dans les démarches ci-dessus indiquées sans pour autant que ces fichiers puissent être cédés à des tiers.

Les données personnelles collectées sont traitées par le Centre des monuments nationaux dans le respect des dispositions légales relatives à la protection des données personnelles issues de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et Libertés » et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 dit « Règlement Général sur la Protection des Données ». Le responsable de traitement est la Présidente du Centre des monuments nationaux.

A tout moment le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concerne. Il pourra exercer ce droit auprès du contact mentionné à l'article 9 ou par mail à l'adresse suivante donnees-personnelles@monuments-nationaux.fr

Les données seront conservées pendant un délai de trois ans à compter de leur collecte par le responsable de traitement. Au-delà, le CMN se réserve le droit de reprendre contact avec la personne concernée afin de savoir si elle souhaite continuer à recevoir des sollicitations commerciales.

En l'absence de réponse positive et explicite de la personne, les données seront supprimées ou archivées conformément aux dispositions en vigueur.

8 – Force majeure

La responsabilité du CMN ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1218 du Code civil.

9 – Contact

Mme Lola-Gabrielle LAGO
Centre des monuments nationaux
Hôtel de Sully - DDERV - DDFRV

62 rue Saint-Antoine
75186 Paris cedex 04
Tél : 01 44 61 22 67

lola-gabrielle.lago@monuments-nationaux.fr